

789

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



# Premier ministre - classe politique Enfin une rencontre



42ème Session du CSA à Kidal :  
L'heure de toutes les vérités

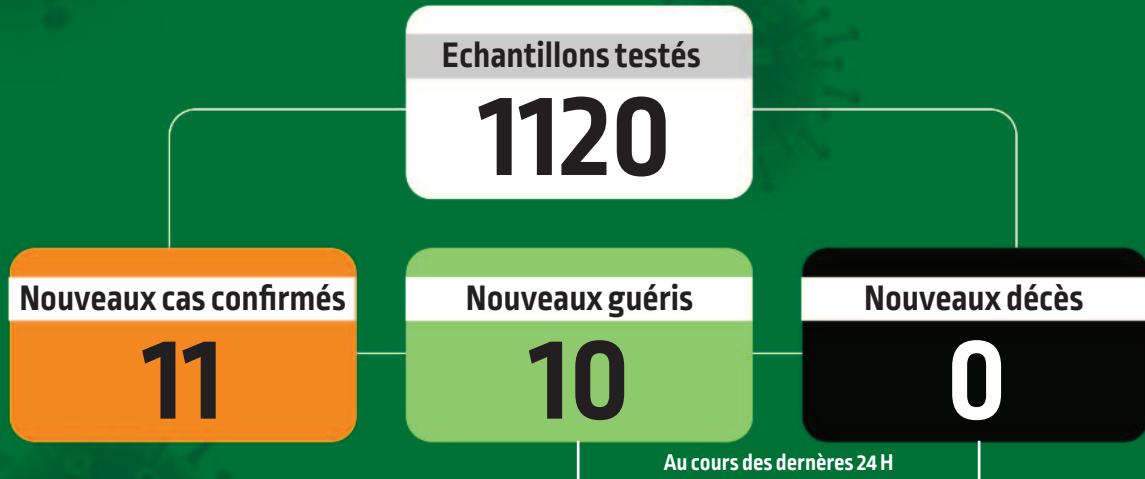


Nouvel accord de paix au Centre du Mali :  
Un parchemin de plus ?

# COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au mercredi 10 février 2021



## Bilan global de la situation du Covid 19



## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez



<b>Une</b>	Premier ministre - classe politique : Enfin une rencontre	<b>P.5</b>
<b>Brèves</b>	Gouvernance locale : Conférence sur la police de proximité	<b>P.11</b>
	Coopération économique et technique : Signature d'un accord entre le Mali et la République populaire de Chine	<b>P.11</b>
	Assises nationales sur le coton : Le premier ministre Moctar Ouane préside la clôture des travaux	<b>P.11</b>
	APPEL-MALI : Des médias outillés contre la pandémie COVID-19	<b>P.12</b>
	Ministère des transports : Le camp militaire du « maréchal » Dabo	<b>P.12</b>
	Boubacar Keïta : Le fils de l'ancien président IBK, quitte le Mali	<b>P.13</b>
	Diplomatie : Les ambassadrices d'Estonie et de Pologne rendent visite au président du CNT !	<b>P.13</b>
<b>Actualité</b>	42ème Session du CSA à Kidal : L'heure de toutes les vérités	<b>P.14</b>
	Nouvel accord de paix au Centre du Mali : Un parchemin de plus ?	<b>P.16</b>
	Fraude sur l'électricité : Le ministre Lamine Seydou Traoré s'engage à y mettre fin	<b>P.17</b>
	Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 10 février 2021	<b>P.19</b>
	Grogne sociale : Le SYNTADE projette une grève de 72 h heures	<b>P.21</b>
	Mise en œuvre de l'accord : Les décideurs se penchent sur les conclusions des experts	<b>P.22</b>
	Enseignement supérieur : L'AEEM et ses droits de mandature !	<b>P.23</b>
	Florence Parly défend Barkhane devant le Sénat français : « Barkhane n'est pas éternelle, mais à court terme, nous allons rester... »	<b>P.24</b>
<b>Politique</b>	Tiébilé Dramé : « Au Mali, une réforme du système électoral est indispensable »	<b>P.26</b>
	L'après transition se prépare activement : Des potentiels candidats affûtent les armes	<b>P.27</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Peinture naturelle : Aux portes du 8ème festival de Siby	<b>P.28</b>
<b>International</b>	Sénégal : Barricadé chez lui, Ousmane Sonko bientôt fixé sur son sort ?	<b>P.29</b>
	Afrique du Sud : Un variant du virus déjà très installé	<b>P.30</b>
<b>Sport</b>	Coupe du président de la commission AD-HOC du football féminin : AS Mandé-Super Lionnes, un duel de titans	<b>P.32</b>

P.11



P.17



P.26



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

## portant prévention et répression de l'enrichissement illicite s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



## Premier ministre - classe politique : **Enfin une rencontre**

Le premier ministre Moctar Ouane a rencontré, le 10 février 2021, les présidents des partis et regroupements de partis politiques, au CICB. Ils ont échangé sur les réformes politiques et institutionnelles.

**P**our le premier ministre, l'organisation de cette rencontre avec les acteurs de la classe politique est un hommage à la démocratie, celle qui se nourrit de dialogue et se fortifie dans la concertation. « **Aujourd'hui, nous célébrons la République, celle qui rime avec inclusivité et convergence. Aujourd'hui, par cette rencontre, nous réaffirmons notre engagement collectif à relever les défis qui assaillent le Mali, notre navire commun, héritage légué par nos illustres devanciers. C'est pour toutes ces raisons que je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue ici en réponse à mon invitation, et me réjouis de votre présence à cette rencontre de**

**prise de contact à une si grande échelle. Je devrais dire poursuite de contacts, car j'ai toujours maintenu les échanges avec la plupart d'entre vous, même dans un cadre plus restreint** », a-t-il dit.

Aussi, le chef du gouvernement a salué ce geste républicain qui épouse les valeurs maliennes d'être, de savoir-être et de savoir-faire. Par-delà, la symbolique de notre orthodoxie culturelle faite de respect et de grandeur, votre présence signifie votre claire conscience que notre pays a besoin de tous ses enfants pour répondre aux attentes légitimes de son peuple.

Aux dires du premier ministre, Moctar Ouane, « **les réformes politiques et institution-**

**nelles ne sont pas le fait d'un effet de mode, mais une nécessité en raison de l'obsolescence que nous observons dans nos pratiques de tous les jours, dans le service que nous rendons aux usagers ainsi que dans l'inadéquation entre nos actes et les espérances de nos concitoyens** », a-t-il renchéri.

Mieux, il dira que : « **il n'est point besoin d'être grand clerc pour constater les limites objectives des textes qui nous gouvernent ainsi que les menaces qui pèsent sur les vertus qui guidaient nos relations sociales et nous valaient admiration et respect au-delà des mers et des océans. Qu'est-ce qui n'a pas marché pour que nous en soyons là ? Que faire aujourd'hui pour que tout aille mieux ? Que faut-il surtout faire pour que les générations montantes soient, comme nous le fûmes, fières de l'héritage et puissent mettre en accord le souhaitable et le possible** », a-t-il poursuivi.

Mieux, il dira qu'aujourd'hui, de plus en plus, l'horizon se dégage. « **La Transition a achevé son architecture institutionnelle**





avec l'installation du Conseil national de la Transition (CNT), organe devant lequel je vais présenter, le 19 février 2021, le Plan d'action du Gouvernement de la Transition (PAGT), conformément aux dispositions pertinentes de la Charte de la Transition. Notre ambition est d'accélérer la cadence pour nous hisser à la hauteur des espérances de notre peuple au niveau sécuritaire, sanitaire, politique,

économique et social », a annoncé le PM. S'agissant de la réussite de la transition, le PM Moctar Ouane affirme que personne ne sera laissé sur le quai. Une transition réussie signifie un climat politique apaisé, un environnement social serein, une économie qui se développe et un pays qui gagne. « Je compte m'entretenir de manière plus détaillée avec vous sur toutes ces questions qui interpellent tous les acteurs, au-delà des

régions, des religions, des ethnies, des obédiences politiques ou autres. Les défis qui attendent les Maliens sont à leur portée s'ils restent unis et font preuve de dépassement. Rien de grand et de durable ne peut se réaliser sans esprit de sacrifice. C'est à cela que je vous invite tous », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo



## Apiè Sangala

Contrôle technique des véhicules à Bamako : un second centre sera fonctionnel à Sébénikoro mardi prochain.



## RFI Afrique

Au Sénégal, l'armée a repris le contrôle des bases du Mouvement des forces démocratiques de Casamance, sur le front sud, à la frontière avec la Guinée Bissau après deux semaines d'opérations, notamment aériennes. Cela fait près de quarante ans que la Casamance est agitée par un conflit latent entre l'État et le mouvement indépendantiste très divisé.



C'est une vidéo qui enflamme internet. Filmée en janvier 2021, elle montre, dans un centre d'accueil pour mineurs de la région de Tafira, aux Canaries, en Espagne, des policiers tabasser littéralement des jeunes migrants marocains.



## Premier ministre Moctar OUANE

Je rencontre en ce moment la classe politique autour des réformes politiques et institutionnelles.

Je me réjouis à travers cette rencontre de poursuivre les échanges dans un cadre plus officiel et ouvert. La classe politique a un rôle de premier plan dans les réformes politiques et institutionnelles que nous attendons tous avec impatience.



## Salif Tall

DES PROPOS TRES RESPONSABLE ET RASSURANTS DU PM DEVANT LES HOMMES POLITIQUES:

C'est pour toutes ces raisons que je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue ici en réponse à mon invitation, et me réjouis de votre présence à cette rencontre de prise de contact à une si grande échelle. Je devrais dire poursuite de contacts, car j'ai toujours maintenu les échanges avec la plupart d'entre vous, même dans un cadre plus restreint.

Je salue votre geste républicain qui épouse les valeurs maliennes d'être, de savoir-être et de savoir-faire. Par-delà, la symbolique de notre orthodoxie culturelle faite de respect et de grandeur, votre présence signifie votre claire conscience que notre pays a besoin de tous ses enfants pour répondre aux attentes légitimes de son peuple. A cet égard, ma conviction demeure intacte et je la réaffirme ici avec force : la classe politique a un rôle de premier plan dans la promotion de notre jeune démocratie et une place centrale dans les réformes politiques et institutionnelles que nous attendons tous avec impatience.



## Radio Guintan

Attaque contre une base de la Minusma à Minusma. Une base temporaire de la Minusma près de Douentza à Kerena a été la cible d'une at-





taque complexe mercredi matin. Les soldats de la Minusma ont fait face à une attaque à la voiture piégée suivie de tirs nourris. Le bilan fait état d'une vingtaine de blessés dont 10 graves.



### Kadidia Fofana

Le retour de la paix ne se fera pas forcément par la voix des armes mais plutôt par le développement. Mohamed Salia Touré à Kidal.



### MALI KANU

Séance plénière au #CNT ce jeudi 11 février 2021 et jours suivants s'il y a lieu



**CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION**  
SECRETARIAT GENERAL



**REPUBLIQUE DU MALI**  
Un Peuple - Un But - Une Foi

AVIS

Le Président du Conseil National de Transition informe les membres du CNT que dans le cadre de la session extraordinaire en cours, une séance plénière se tiendra le jeudi 11 février 2021 et jours suivants s'il y a lieu.

**L'ordre du jour porte sur les points suivants :**

- I. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DE LA SEANCE INAUGURALE (JOURNEES DES 10, 11, 23 DECEMBRE 2020 ET 05 JANVIER 2021).**
- II. QUESTION ORALES ADRESSEES A :**
  - ✓ Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation,
  - ✓ Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, (par Monsieur Adama FOMBA)
  - ✓ Madame le Ministre de la Santé et du Développement Social,
  - ✓ Monsieur le Ministre des Affaires Foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat, (par Monsieur Aboubacar Sidick FOMBA).
- III. DELIBERATION SUR LES PROJETS DE LOI.**
- IV. COMMUNICATIONS.**

Les travaux débiteront à partir de 9h30, dans la salle Djeli Baba SISSOKO du Centre International de Conférence de Bamako - CICB-.

Dans le cadre des mesures de prévention contre le COVID 19, l'accès à la salle est strictement limité aux seules personnes autorisées et le port du masque est obligatoire.

Le Président du Conseil National de Transition sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 février 2021  
Le Secrétaire général  
**Modibo SIDIBE**  
Chevalier de l'Ordre National

LES FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ÉTAT A l'issue du Conseil des Ministres de ce mercredi 10 février 2021, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence, monsieur Bah N'Daou a, pour la deuxième fois, félicité le Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mossa Ag ATTAHER pour la performance et le brillant parcours des Aigles locaux du Mali, Vice-champions du Championnat d'Afrique des Nations, CHAN Cameroun 2021. Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a exprimé toute sa fierté et sa reconnaissance au Ministre Mossa Ag ATTAHER et a invité les membres du Gouvernement à l'ovationner pour son implication personnelle dans la réussite de cette mission. En retour, le Ministre de la Jeunesse et des Sports a remercié le Président de la Transition pour son accompagnement constant, ensuite il a remercié le Premier Ministre, M. Moctar Ouane et les autres membres du Gouvernement pour leur soutien. En informant ses collaborateurs, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mossa Ag ATTAHER, leur a dédié toutes ces reconnaissances pour leur dévouement. C.COM / MJS



LANCEMENT DES BUSINESS PLAN DES KITS AUTO EMPLOI COUPLEE A LA CLOTURE DE FORMATION D'INSERTION EN TEINTURE ARTISANALE  
L'ANPE fait œuvre utile à Koulikoro  
Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, M. Mohamed Salia TOURE a présidé ce mardi 09 février 2021 dans la Cité du Meguetan.  
La cérémonie de lancement des Business-plans des Kits Auto-Emploi couplée à la clôture de formation insertion en teinture artisanale, une initiative de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) que la population de Koulikoro a beaucoup saluée et appréciée.  
Il faut, par ailleurs, rappeler que cet important don de kits d'auto-emploi était composé de divers outils utiles à la teinturerie, restauration, mécanique-moto, menuiserie, pâtisserie...  
La cérémonie s'est soldée par une visite guidée des stands et la remise symbolique des kits auto-emploi aux bénéficiaires de la plateforme Fora qui regroupe 78 associations.  
#MEFP  
#ANPE  
#DONDEKITSAUTOEMPLOI





### Bamako Niarela

Youwarou: enlèvement du chef du village et un gardien d'un champ de riz par des hommes armés non identifiés



### Jeune Afrique

Les autorités togolaises affirment que l'opposant, qui vit caché depuis juillet dernier, est sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Or « Jeune Afrique » a eu accès à des documents démontrant le contraire.



### Touré Abdoul Karim

Celui qui est incapable d'aider les autres au nom de la dignité et le respect humain, sera toujours incapable de s'aider lui-même. Il peut tuer tout le monde pour prendre tout, mais il se rendra compte que c'est lui-même qu'il tue à petit feu. Parce que même si personne ne réussit à le mettre hors d'état de nuire, le matériel au nom duquel il a assassiné tout le monde finira pour le consumer dans le néant.

Ce qui reste regrettable dans cette histoire, c'est l'occasion qui a été présentée pour créer la vie autour de soi, qui s'est transformée par une concurrence rude qui a fini par tuer tout le monde.  
Touré Abdoul Karim



### Présidence de la République du Mali

Communiqué

A l'invitation de SEM Mohamed Ould GHAZOUANI, Président de la République Islamique de Mauritanie, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, SEM Bah N'DAW effectuera une visite de travail à Nouakchott dans la journée de demain 11 février 2021.

Cette visite entre dans le cadre de la préparation de la 7ème Conférence ordinaire des Chefs d'Etat du G5 Sahel qui se tiendra à Ndjamenau au Tchad du 14 au 16 février prochain.

Bamako le 10 février 2021

La Cellule de Communication et de Relations publiques



### Awa Sylla

Il a servi la sous région avec honneur.  
L'UEMOA est ce bébé qu'il a sorti de son berceau et qu'il fait grandir.

Il a sacrifié des belles années pour que cette organisation sous régionale soit une fierté.  
Soumaila Cissé était l'africain qui réalisait les rêves que certains pensaient impossible.

Aujourd'hui ces hommages rendu à lui sont plus méritées.

Tu étais unique

Tu étais un Panafrivain



Tu étais tout simplement : UN GRAND MONSIEUR.  
L'Afrique toute entière te pleure,  
La sous régions ouest africaine est sous le choc.  
Le Mali est perdu.  
Nous on se demande pourquoi?  
Mais seul Dieu a le dernier mot.  
Va en paix CHAMPION.

**Adja Cissé**



Les militaires, on dirait que c'est à votre tour d'être lâché par le tartuffe.  
Hahahaha  
Au lendemain du coup d'état, on vous a dit quoi ?  
On ne vous a pas dit de vous méfier de Dicko ?  
On ne vous a pas dit qu'il vous lâchera quant il sentira le vent tourné?  
Ce jour est arrivé messieurs !  
Dicko n'est pas content, il est furieux même.  
Les gens qui ont été placés par lui au sein du gouvernement servent leurs propres intérêts et l'ont oublié.  
Et tout le monde sait que le tartuffe n'aime pas ça. Ce qu'il aime c'est faire le jeu, c'est gouverner le Mali sans jamais se confronter au suffrage universel. C'est faire des gouvernements ses laquais.  
Nous on demande une seule chose à Dicko;  
S'il veut se présenter, c'est son plein droit.  
Mais qu'il cesse de perturber le pays pour ses intérêts et son ego et faire couler du sang.  
Et ceux qui le soutiennent, il n'est pas interdit de vous acheter un cerveau.



**Moussa Nouhoum Guindo**



" Je prends personnellement l'engagement et avec vous tous que notre parti l'URD, non seulement survivra à son leader et plus encore se renforcera davantage."  
Prof Salikou Sanogo, 1er vice président de l'URD, hier lors de la première réunion du parti après la disparition du président Soumaila CISSÉ.



**Figaro du Mali**



**DÉMOLITION DU MARCHÉ DE BACO-DJICORONI GOLF** "On en a marre de cette activité criminelle"

Dans la matinée de ce mardi, le marché de Baco-djicoroni Golf en commune V a été démoli. L'émotion est grande. Un important dispositif sécuritaire, muni des gazs à lacrymogènes était déployé dans les zones. Par ailleurs, la population retranchée chez elle, regarde ce spectacle affreux. Aussitôt, une vendeuse réagit, "au lieu de nous sécuriser, nos autorités mettent chaque jour le feu, de nos économies". Ainsi, une trentenaire ajoute, " On nous a même pas averti, les pauvres ont eu toujours tort au Mali. Mais Dieu fera notre combat ", déplore-t-elle avec des larmes dans les yeux.  
Yacouba COULIBALY

 **Aziz Maïga ne ment pas**  
@AzizHonorable

Deux ministres ministres interpellés par Adama Fomba SG de SYPESCO, membre du #CNT. Il s'agit du ministre de l'administration territoriale et celui de l'éducation, la séance plénière est prévue demain 11 février au #CICB à partir de 09 heures et retransmise en direct sur l'ORTM.

18:04 · 10/02/2021 · Twitter for iPhone



## Gouvernance locale : Conférence sur la police de proximité



La mairie de la commune urbaine de Kati a organisé en collaboration avec le conseil communal de la jeunesse de Kati, une conférence d'information sur la police de proximité, le 09 février 2021, dans la salle de célébration des mariages, Gabriel MM Sidibé.

Ladite conférence était animée par le commissaire principal par intérim du 1er arrondissement de Kati, le commissaire du 2ème arrondissement de Kati, le commandant de la brigade territoriale de gendarmerie nationale Kati, le commandant la brigade de recherche de la gendarmerie Kati, le chef peloton permanent de la garde nationale Kati, et le chef de centre de secours de la protection civile de Kati.

Selon le Compol Mahamadou Youba Diarra, une grande rencontre la population et les forces de sécurité va renforcer le partenariat entre elles. A travers cette rencontre, les populations ont été sensibilisées sur leur rôle dans la lutte contre leur insécurité et informées sur la mission des forces de sécurité. A-t-il ajouté. Ont pris part à cet exercice démocratique de donner et de recevoir les conseillers communaux et les chefs de services de la mairie de Kati, les leaders religieux, les chefs de quartiers de Kati, le conseil communal de la société civile, le directeur du centre d'animation pédagogique, les directeurs d'écoles et les comités de gestion scolaire de Kati et la presse. Le maire salut et félicite le conseil communal de la jeunesse pour la franche collaboration et leur motivation à travers des questions pertinentes et constructives.

Le président de l'organe délibérant et le conseil communal de la jeunesse de Kati remercient très chaleureusement les services de sécurité de la ville Kati pour la qualité de l'exposé, le sens élevé de responsabilité, de l'écoute et du professionnalisme.

Source : Mairie de Kati



## Coopération économique et technique : Signature d'un accord entre le Mali et la République populaire de Chine



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Zeïni MOULAYE, a présidé, ce 9 février, la cérémonie de signature d'un Accord de Coopération économique et technique avec la République Populaire de Chine, représentée par son Ambassadeur SEM Liying ZHU. Par cet Accord, la Chine accorde au Gouvernement du Mali un don de cinquante millions de Yuans (50 000 000) soit quatre milliards cinq cent millions de francs CFA (4 500 000 000).

L'Accord s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Forum Chine-Afrique (FOCAC) dont le dernier s'est tenu en septembre 2018 à Beijing. Dans son discours, l'Ambassadeur de Chine au Mali a évoqué la qualité et les perspectives de la coopération avec le Mali, notamment dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Le Ministre a souligné l'«exemplarité d'une coopération qui traduit l'engagement des autorités compétentes chinoises en faveur du Mali» et a prié l'Ambassadeur de transmettre au Gouvernement et au Peuple chinois, les sincères remerciements du Peuple et du Gouvernement du Mali.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

## Assises nationales sur le coton : Le premier ministre Moctar Ouane préside la clôture des travaux



Lundi 8 février 2021, le premier ministre m. Moctar Ouane a, au nom du président de la transition Bah N'Daw, présidé la clôture des assises nationales sur le coton. Il s'agissait de contribuer à la relance de la filière coton afin de la rendre plus résiliente, compétitive et durable. Pour l'occasion, le Premier ministre a, dans son intervention, rassuré les acteurs de la filière de la volonté du gouvernement à accorder au secteur un ordre de priorité élevé. Cela, ajoute le PM, afin de permettre au secteur du coton de reconquérir sa place sur l'échiquier sous régional contribuant à soutenir l'économie malienne, voire à améliorer les conditions de vie des producteurs.

Source : Journal le Pays- Mali

## APPEL-MALI : Des médias outillés contre la pandémie COVID-19



L'une des raisons de la propagation du virus à coronavirus est la désinformation. C'est au regard de ce phénomène que l'Association de la Presse en Ligne au Mali (Appel-Mali) a ouvert une session de formation sur la Covid-19 allant du 4 au 5 février à l'endroit des journalistes. C'est une première formation sur le thème « Médias face à la Covid-19 ».

L'objectif de cet atelier de formation était de renforcer la capacité des journalistes sur la diffusion d'information sur la Covid-19. Pour cela, les thématiques ont tourné autour du contexte du virus, les comportements adéquats pour se protéger contre la Covid 19, l'état des lieux du virus, du vaccin et de la vaccination au Mali, cadre institutionnel en règle au Mali pour la prévention et la prise en charge de la maladie à coronavirus.

L'initiative contribuera à la sensibilisation autour de la maladie et pour accomplir cette tâche, les journalistes sont invités à jouer pleinement leur rôle de diffusion d'information de qualité et professionnelle.

« Nous sommes dans un pays où cette maladie a été mal interprétée avec la présence des fake news. Beaucoup de personnes ne croyaient pas en la maladie y compris les journalistes. La presse a été reléguée au second rang dans la campagne de la sensibilisation, précisément la presse privée. Nous avons initié cette formation parce que les journalistes sont en première ligne de sensibiliser la population précisément les internautes. Nous ne nous limiterons pas qu'à Bamako, la formation s'élargira à Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao », a affirmé Modibo Fofana, président de l'Association des Professionnels la Presse en Ligne.

Au cours de la formation, les journalistes ont appris des techniques de collecte et traitement des sujets sur la Covid-19, l'identification et l'authentification des sources d'information ; la vérification des informations et le recoupement, l'éthique et la déontologie, rôle et conduite du journaliste face à la propagation de la Covid-19, les angles de traitement, les types de message à privilégier.

Au cours des deux journées, la formation a été assurée par David Dembélé, journaliste d'investigation et Salif Diarra, journaliste, Dr. Abdelaye Keita, biologiste et chef de division à l'Institut national de recherche en santé publique (INRSP).

Fatoumata Kané  
Source : Journal Mali Tribune

## Ministère des transports : Le camp militaire du « maréchal » Dabo



Les collaborateurs du ministre des transports et des infrastructures sont au pas. Le rythme et les méthodes de travail pratiqués dans ce service n'ont en effet rien à envier à ceux observés dans un camp militaire. Doté d'aptitudes physiques qui sortent de l'ordinaire malgré le poids de l'âge, le ministre Maman Fily Dabo ou encore « le maréchal autoproclamé » a inculqué une dynamique militaire à ses collaborateurs. Ce jeudi matin, il les a encore une fois surpris par une visite inopinée à Sébénikoro et dans le mandé.

C'est à 7 heures 15 minutes que les membres du cabinet et certains directeurs nationaux ont été informés de la présence du ministre sur le terrain. A sa descente de voiture, Maman Fily Dabo a arpenté l'avenue Mohamed V, au niveau du Rond-point du pont Woyowayanko, à grandes enjambées. Ses collaborateurs, qui commencent à s'adapter à ce rythme soutenu, ont fait l'effort de le suivre. « Je ne vous préviens pas hein ! », leur a-t-il lancé. Après cette étape, le ministre Dabo a épaté le commandant de la gendarmerie de la commune du Mandé par son aptitude et ses connaissances du domaine militaire. « Mon Lieutenant », a-t-il apostrophé l'agent. « Je pensais que vous alliez m'appeler mon Sous-lieutenant », a répondu le gendarme. « Ecoutez, je suis un Maréchal, moi », a répliqué le ministre Dabo. Et d'ajouter d'autres expressions militaires qui ont fini par convaincre l'agent que son interlocuteur du jour était un fin connaisseur de la chose militaire. Le Directeur national des transports a même eu droit à un cours magistral sur les grades de la part du Maréchal autoproclamé.

« Ici, tout le monde est militaire », s'est amusé à lancer l'un des collaborateurs du Maréchal Dabo.

Harber MAIGA  
Source : Azalai Express



## Boubacar Keïta : Le fils de l'ancien président IBK, quitte le Mali



**B**oubacar Keïta, l'un des fils de l'ancien président malien quasiment assigné à résidence depuis le coup d'État du 18 août dernier qui a renversé son père, a quitté mardi 9 février le Mali de son propre gré. L'intervention du vice-président de la transition le colonel Assimi Goïta a été déterminante pour trouver une issue à l'affaire.

Avec notre correspondant à Bamako, Serge Daniel

D'après nos informations, c'est une lettre datée du 3 février signée de la main du colonel Assimi Goïta, vice-président de la transition et adressée à Boubacar Keïta, qui a permis de mettre fin à ce que ce dernier appelait « sa privation de liberté ».

La missive que RFI a pu consulter rappelle que le fils de l'ancien président malien, affirme être retenu contre son gré dans la résidence paternelle. « Vous aviez pu comprendre, poursuit la même missive, que cela aurait un rapport avec votre propre sécurité ».

Le numéro 2 de la transition et véritable homme fort du moment au Mali, affirme dans le même courrier prendre acte de ce que le fils de l'ancien président IBK accepte de recouvrer toute sa liberté de mouvement à condition de ne pas tenir les autorités de transition responsable

## Diplomatie : Les ambassadrices d'Estonie et de Pologne rendent visite au président du CNT !



**L**e président du Conseil national de transition Malick Diaw a successivement reçu en audience, ce lundi 8 février 2021, son excellence Madame Ingrid Amer et Madame Margareta Kassangna, respectivement Ambassadrice d'Estonie et de Pologne au Mali. Par cette rencontre, les diplomates ont ainsi voulu rendre une visite de courtoisie au président de l'organe législatif transitoire. Cette visite s'effectue après la présentation des lettres de créance au Président de la transition Bah N'Daw par les deux diplomates.

Source : Journal le Pays- Mali

de sa sécurité. Une fois la lettre en poche, Boubacar Keïta a pris un vol ce mardi pour Abidjan, la capitale ivoirienne. Sur place il a retrouvé son épouse et ses enfants, mais également son frère Karim, parti discrètement du pays peu après le coup d'État du 18 août dernier.

Lors du règne de leur père, Boubacar était moins visible sur la scène que Karim, mais il avait également du poids sur la scène publique. À ce jour, les autorités de transition n'ont engagé aucune poursuite judiciaire contre eux.

Source : RFI

**malikile.com**  
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74<sup>ans</sup> **Malikile**  
**MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER**

## 42ème Session du CSA à Kidal : L'heure de toutes les vérités

C'est aujourd'hui jeudi, 11 février 2021, que se tient à Kidal la 43ème Session du Comité de Suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Au moment où s'ouvre cette session, tous les observateurs de la situation au Mali ont souligné le retard dans le traitement des dossiers à cause de la mauvaise foi des parties au conflit. Ce fut le cas de l'Observateur indépendant du Centre Carter dont le dernier rapport souligne le peu de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord. Certes les hésitations de l'ancien régime d'IBK n'ont pas permis de faire avancer les pourparlers mais il en est de même des manœuvres de la Coordination des Mouvements de l'Azawad dont certains hauts cadres ont été rappelés à l'ordre par la Communauté internationale qui avait brandi des menaces de sanctions en cas de volonté manifeste de retarder la progression des pourparlers. Cette 43ème Session va démarrer quelques semaines seulement après la visite de six membres du Gouvernement à Kidal mais surtout quelques jours après la déclaration du Comité directeur de la CMA d'in-

vestir militairement le Gourma. C'est l'occasion pour le Gouvernement du Mali de clarifier les choses et de dire toutes les vérités à la CMA qui est toujours dans la dynamique de la rébellion et de la scission du territoire national. 43 sessions sans parvenir à faire progresser de façon satisfaisante la mise en œuvre de l'Accord signé à Bamako les 15 mai et 20 juin 2015 montrent à suffisance toutes les difficultés dans la recherche de la paix au Mali. La principale difficulté de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali procède de l'impossibilité d'appliquer ledit accord en l'état. Depuis 2015, des voix maliennes se sont élevées pour dénoncer un accord qui consacre de fait la partition du Mali. Ce fut le cas (et ça l'est toujours) de Choguel Kokalla Maïga qui a même écrit un livre à cette occasion, et d'associations de la société civile malienne comme Ighda Mali Tè Tila de Abdel Kader Maïga. On se souvient aussi de la chanson écrite et produite par des artistes maliens et étrangers avec comme titre : Mali tous ensemble, Mali indivisible. IBK qui s'était

rendu compte de sa bétise, avait, à l'occasion des vœux de nouvel an 2020, évoqué la nécessité de relecture de certains points de l'Accord. La CMA avait protesté à l'époque contre cette déclaration au motif qu'elle n'avait pas été informée du projet du Président de la République qu'elle a appris à la télévision nationale.

Lorsque les militaires réunis au sein du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) ont pris le pouvoir au Mali le 18 août 2020, ils se sont empressés de déclarer leur volonté de respecter intégralement l'Accord pour la Paix et la réconciliation nationale, pensant sans doute qu'il leur appartenait d'engager le Peuple malien. Devant le tollé qu'a provoqué cette déclaration, les autorités de la Transition se sont confondues en explications qui n'ont pas été rassurantes. À telle enseigne que les Maliens ne savent pas quelle position le Gouvernement défendra à l'occasion de cette 43ème Session du CSA à Kidal ce jeudi. Il faut croire que la CMA défendra jusqu'au bout des avantages inespérés que lui donne l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale même si un article dudit accord stipule que des modifications sont susceptibles d'être apportées sur consentement des parties engagées par l'Accord.

Le Peuple malien tout entier a donc les yeux tournés vers Kidal et attend des autorités de







la Transition de défendre en toutes circonstances les intérêts de la Nation. Car il est temps de refuser les actes de provocations de la CMA lesquelles sont autant de violations des termes de l'Accord. C'est le cas il y a quelques jours de la déclaration de la CMA stipulant la création d'une zone militaire dans le Gourma hors de sa zone d'influence et de ses positions actuelles. En plus, le drapeau du soi-disant Azawad flotte toujours à Kidal à la place du drapeau malien et les forces armées maliennes reconstituées sont toujours cloîtrées dans un camp. À cette occasion, Fahad Ag Almahamoud, membre de la Plateforme, a fait la déclaration suivante : « Je ne crois pas que la tenue d'un CSA à Kidal soit nécessaire tant que le drapeau du Mali ne flotte pas sur Kidal, tant que le CSA n'est pas sécurisé par les forces armées maliennes le CSA ne doit pas se tenir sur un territoire du Mali sous la sécurité d'un mouvement ». Voilà un point de vue qui devra être la position du Gouvernement. Il est en effet inacceptable que les autorités nationales puissent subir sans broncher l'affront de devoir souffrir de la présence du symbole de la partition du pays qu'est le soi-disant drapeau de l'Azawad. Pire même une carte du Mali délestée du sud du pays est affichée comme pour montrer que la CMA se prend déjà pour une république indépendante. Au moment où s'ouvre la Session du CSA, la 43ème du genre, toutes les questions restent ouvertes notamment la mise en route du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion

(DDR), du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC), etc. Certes 451 ex-combattants ayant réussi aux différents tests d'aptitude viennent d'arriver à Bamako pour suivre leur formation militaire notamment au centre de formation de Koulikoro. Cependant le chemin est encore long avant de parvenir à une intégration totale des anciens combattants de la rébellion au sein de la future armée dite reconstituée. Aussi longtemps que la CMA ne renoncera pas officiellement à l'indépendance de l'Azawad, les Sessions du CSA vont se suivre sans que la paix véritable soit en vue. C'est pourquoi le Gouvernement doit refuser la répétition inutile des sessions. Pour cela il a besoin de changer de ton. Sa récente protestation contre la décision de la CMA d'établir une zone militaire dans le Gourma est un signe encourageant car les autorités ont longtemps avalé les couleuvres de ceux qui restent encore des rebelles quoi qu'on dise. Malheureusement les autorités maliennes ne semblent

pas bénéficier du soutien de la communauté internationale comme en témoigne son silence face à la grave violation de l'Accord par la CMA. Cette violation aurait dû être condamnée sans réserve pour que chaque partie sache qu'elle est tenue par l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale. Si le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian peut critiquer le Gouvernement du Mali pour sa soi-disant lenteur dans la mise en œuvre de l'Accord, il devrait aussi avoir l'honnêteté de dire la vérité à la CMA quand celle-ci met en danger la paix et la réconciliation nationale. C'est de cette façon qu'on aidera le Mali à recouvrer l'intégralité de son territoire et rétablir la paix si chère au Peuple malien. Les Maliens espèrent que le Gouvernement de la Transition saura défendre avec la dernière rigueur les intérêts vitaux de la République.

■ Diala Thiény Konaté



# Nouvel accord de paix au Centre du Mali : Un parchemin de plus ?



Encore une fois un nouvel accord de paix signé, le dimanche 7 février, entre les communautés dogon, dafing et peulh, de sept communes du cercle de Bankass. C'est le quatrième accord du genre signé dans le Centre sous les auspices du Centre pour le Dialogue Humainitaire. La signature de cet accord suscite de l'espoir entre les différentes communautés concernées. Cet énième accord pourrait-il produire de l'effet si l'on se souvient que certains des accords antérieurs n'avaient pu amener les différents protagonistes à s'entendre ?

Malgré tout, les populations ont accueilli avec joie cet énième accord scellé dans la commune de Diallassagou. Ainsi, Daouda Togo, leader de la jeunesse dogon n'a pu cacher pas son émotion sur RFI, comme en témoignent ses propos : « **Nous, nous sommes très contents, très heureux. Tout le monde était là ; on sentait les larmes dans les joues ; les mots me manquent. Tout le monde était à la recherche de la paix. Tout le monde peut circuler librement ; tous les groupes vont déposer les armes. Et on va aussi s'entraider par rapport au développement. Il n'y aura plus de guerre entre nous. Ce sera respecté parce que les gens en ont marre. On est fatigué. La**

**guerre n'apporte rien** ».

Cet accord est censé amener les communautés à déposer les armes, à garantir la libre circulation des personnes, des biens, et des animaux, à mettre fin au boycott des foires. Grâce à cet accord, les déplacés pourront enfin rentrer chez eux, en tout cas c'est ce que souhaitent les signataires, qui estiment que cette trêve sera respectée, les communautés étant fatiguées à bout de souffle face au bilan macabre et autres gâchis matériels dus au conflit dans le centre du pays. D'où d'ailleurs la mise en place d'un comité de suivi pour gérer d'éventuels différends qui pourraient intervenir entre les communautés.

L'accord de paix recommande également à l'Etat malien de soutenir le retour des déplacés, de fournir de l'aide humanitaire, des infrastructures de base et d'ouvrir un dialogue avec les groupes armés afin de convenir d'une solution négociée pour les jeunes qui ont déposé les armes. Une plus grande présence de l'armée auprès des populations est recommandée pour bien comprendre la nature du conflit. Il est en outre recommandé à l'Etat d'encourager la réhabilitation des villages détruits ; de construire et de doter les communautés en infrastructures sociales de base ; d'amnistier et de libérer tous les détenus liés

au conflit intercommunautaire dans les communes concernées ; d'aider à renforcer la légitimité des autorités traditionnelles et religieuses dans l'accomplissement de leurs missions de pacification et de veille citoyenne. Des analyses de spécialistes en gestion et règlement des conflits communautaires, il ressort que pour réussir à relever le défi de l'insécurité dans les localités du centre, il faudra résoudre le problème du grand banditisme sur cette partie du territoire national. La crise sécuritaire qui sévit dans les localités en question, n'étant ni politique ni religieuse, encore moins identitaire, mais plutôt inhérente à insécurité persistante consécutive aux actions de groupes de bandits de grands chemins qui pillent les localités, volent le bétail, et terrorisent les populations. On se rappelle, en 2018, la polémique avait enflé au sujet d'un accord du genre signé à Sévaré entre les communautés peule et dogon du cercle de Koro, toujours par les soins du Centre pour le Dialogue Humainitaire, où 34 chefs de village avaient signé le document. A l'époque, Youssouf Toloba, bien qu'un de ses conseillers fût présent à la signature, avait dénoncé ledit accord.

Par ailleurs, on n'a pas encore fini de se réjouir de la signature du présent accord que des voix discordantes se font déjà entendre. En effet, le collectif des Associations de jeunes du Pays dogon s'insurge en ces termes : « **Au moment où tout le cercle de Bankass est en train de chercher une vraie paix en essayant de convaincre les mouvements d'autodéfense à sortir et à s'asseoir autour d'une table pour discuter des conditions d'un cessez-le-feu réel et durable, une ONG sort des bois pour présenter un hypothétique accord (en lambeau) dans lequel 7 communes sur 12 se voient embrigader comme voulant faire la paix** ».

C'est dire finalement que si l'accord intervenu le dimanche dernier à Bankass peut être considéré comme une étape importante dans la résolution des conflits qui secouent le centre du pays, la paix est cependant loin d'être acquise, sans la présence de l'Etat et l'établissement de bases militaires dans les zones considérées comme sanctuaires djihadistes. Il urge aussi de mettre fin à la stigmatisation dont sont victimes les peuls.

■ Yama DIALLO



## Fraude sur l'électricité : Le ministre Lamine Seydou Traoré s'engage à y mettre fin



**M**ettre fin à la fraude dans le management de l'EDM-Sa et la SOMAGEP, tel est le principal enseignement à tirer de la rencontre initiée avec les hommes de médias par le ministre des Mines de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, qui exige désormais que EDM fasse un plan d'assainissement de sa base de données clientèle en lançant une vaste opération de contrôle continue du réseau de distribution sur toute l'étendue du territoire pour tous les clients, sans exception.

« L'objectif de cette rencontre, c'est de présenter le dispositif de lutte contre la fraude élaboré par EDM et qui sera mis en œuvre dans les jours à venir », a annoncé le ministre, motivant la prise de cette décision par les fraudes constatées dans la gestion des deux sociétés (EDM-SOMAGEP), le changement dans le management et certains nombres de comportements dans l'administration et dans la gestion, étant dus au fait qu'il y a eu, selon lui, beaucoup de spéculations.

« Je voudrais vous rassurer que ces changements avaient uniquement pour but de donner un nouveau souffle à nos sociétés qui ont la charge de nous fournir les services sociaux de base et la fourniture de service public de l'eau et de l'électricité. Ces sociétés avaient besoin d'un management vertueux pour valablement faire face aux défis et enjeux qui se posaient à ces sociétés. Il fallait un management en termes de maîtrise de coût, mais aussi un management en termes de revenu assurance, d'expérience client. Le mauvais traitement des clients dans les agences, que ce soit à l'EDM ou la SOMAGEP, c'est ce qu'il faut changer », a-t-il clarifié.

Expliquant en outre qu'il fallait changer le business plan de ces sociétés, le modèle du business plan de l'EDM et SOMAGEP étant contrarié par le fait que les coûts de production ont atteint un niveau supérieur au prix de vente, avec pour conséquence, la vente de l'eau et de l'électricité plus chère au prix de vente. Aussi, pour le ministre Traoré, cette

augmentation des prix pour répondre aux besoins comme la plus simple solution pénalise les populations qui se battent pour survivre. « On a opté pour le plus difficile qui consiste à dire : il faut mener une politique de maîtrise des coûts, mais aussi un plan d'investissement massif », dira-t-il.

Pour cela, a-t-il estimé, il fallait mettre des dirigeants capables de mener ces politiques de maîtrise de coût et revenus assurance pour réduire les déficits des sociétés (EDM et SOMAGEP) qui sont en pertes à très court terme et à long terme. Pour rappel, en 2019, EDM a fait une perte de 39 milliards de déficits et en 2020, plus de 75 milliards. Il est donc essentiel pour lui qu'elles puissent produire et devenir rentables pour réaliser des bénéfices. Aussi, pour sortir EDM de la situation catastrophique dans laquelle elle est plongée du fait essentiellement d'une mauvaise gestion à tous les égards depuis plusieurs années, le ministre Traoré a expliqué que deux (2) grandes orientations stratégiques seront

prises en œuvre sous son leadership : la mise en œuvre d'une politique de maîtrise des coûts et de revenue assurance, et la transformation du business model, c'est-à-dire du plan d'affaires de la société, en l'axant essentiellement sur la réalisation d'un vaste plan d'investissements dans les sources d'énergie moins onéreuses que sont le gaz, le solaire, l'hydro-électrique et l'éolien.

La présente opération de lutte contre la fraude s'inscrit donc dans le cadre de la première stratégie portant sur la mise en œuvre de maîtrise des coûts. La fraude développée autour de EDM SA fait une perte d'environ 7 milliards de FCFA par an, répartis entre les branchements directs illicites consistant à consommer de l'électricité sans passer par le compteur de EDM SA, donc pas de facturation ; les manœuvres délictueuses sur les compteurs se matérialisant par la rétrogradation d'index ; le blocage du tambour du compteur ou l'introduction d'éléments étrangers pour ralentir ou bloquer l'évolution normale des index, entre autres.

Pour mettre fin à la fraude, le ministre Traoré dira que la base de données clientèle sera assainie avec la mise en œuvre d'une grande opération de contrôle continu du réseau de distribution sur toute l'étendue du territoire national. Une opération qui sera menée en présence d'un officier de justice et qui va concerner tous les clients de EDM SA sans exception aucune, particuliers comme institutionnels. Ce qui va permettre, à terme d'améliorer, le taux de facturation et de la trésorerie, d'augmenter le chiffre d'affaires de la société, de réduire la saturation illicite du réseau et d'offrir un meilleur service à la clientèle par un égal traitement des abonnés.

« Il ne s'agira plus de traquer seulement les fraudeurs, mais surtout d'appliquer aux contrevenants des mesures punitives pour éviter la répétition des irrégularités », a indiqué le ministre. Des sanctions envisagées qui peuvent aller de l'enlèvement du compteur à des poursuites judiciaires contre les fraudeurs et leurs complices. Pour le ministre Lamine Seydou Traoré, la conviction est faite que le client

est roi et restera comme tel. Mieux, dira-t-il, le client pourra bénéficier d'un échelonnement de ses impayés en cas de demande.

Et de conclure par cette leçon de morale : « Debout pour le travail et pour l'éthique avant que l'énergie ne sombre, Debout en nous rappelant devant chaque comportement non éthique à l'endroit de notre chère société, cette pensée d'Emmanuel Kant : Demandons-nous chaque fois que nous sommes tentés d'avoir un comportement non éthique ce que serait la vie si chacun faisait comme nous, demandons ce que serait une société de délateurs, de profiteurs, de voleurs, de corrupteurs et de corrompus, d'indisciplinés, d'insoucians, d'égoïstes, de fraudeurs. La liste est longue mais la réponse est une : ce serait une société vouée à l'échec, et peut-être à la déchéance et à la misère matérielle et intellectuelle. Alors évitons de tels comportements pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants ».

■ Yama DIALLO





# Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 10 février 2021



## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MALI

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 10 février 2021, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Bah N'DAW, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de textes ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

### AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

#### AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Sur le rapport du ministre des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat, le Conseil des Ministres a adopté :

1. un projet de décret autorisant et déclarant d'utilité publique les travaux de construction du Centre de Formation du Service national des jeunes à Sounsounkoro dans la Commune rurale de Sanankoroba, Cercle de Kati. Le Service national des jeunes est créé par la loi du 17 juillet 2016 et a pour mission de contribuer, avec d'autres structures à l'éducation et à la formation militaire, civique et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 35 ans. Dans le cadre de l'exécution de cette mission, le Service national des jeunes est confronté au manque d'infrastructures adéquates pour

accueillir les auditeurs en nombre suffisant et répondre au besoin croissant de formation.

En vue de doter le service d'un centre de formation adéquat, une parcelle de terrain, d'une superficie de 50 hectares environ a été identifiée dans la localité de Sounsounkoro, Commune rurale de Sanankoroba.

La réalisation des travaux de construction du Centre de formation du Service national des Jeunes sur cette parcelle empiète sur des propriétés privées qu'il convient d'exproprier pour cause d'utilité publique.

2. un projet de décret autorisant et déclarant d'utilité publique les travaux de construction de l'hôpital de Koulikoro.

Le Programme de développement social et sanitaire prévoit le renforcement des infrastructures sanitaires à travers, notamment la construction d'hôpitaux modernes dans certaines régions du Mali dont la région de Koulikoro.

Le nouvel hôpital de Koulikoro sera bâti sur une superficie de 15 hectares environ.

Sa construction permettra d'améliorer la prise en charge sanitaire des populations de Koulikoro et de réduire le nombre d'évacuations sanitaires vers les hôpitaux de Bamako.

La réalisation des travaux de construction empiète sur certaines propriétés privées qu'il convient d'exproprier pour cause d'utilité publique.

3. un projet de décret portant affectation au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme de la parcelle de terrain, objet du

Titre foncier n°136 du Cercle de Mopti.

La parcelle de terrain, objet du Titre foncier n°136 du Cercle de Mopti, d'une superficie de 01 hectare 05 ares 00 centiare, sise à Sévaré, Commune urbaine de Mopti, est destinée à la construction de l'Antenne du Pôle judiciaire spécialisé de Lutte contre le Terrorisme et la Criminalité transfrontalière à Mopti.

Le projet de construction s'inscrit dans le cadre du renforcement du dispositif de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.

La réalisation du projet bénéficie de la contribution de l'Union Européenne à travers le projet

«Soutien à la composante Police de la Force du G5 Sahel».

#### AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

Sur le rapport du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant le cadre organique de la Direction nationale de l'Industrie et des Directions régionales de l'Industrie.

La Direction nationale de l'Industrie est créée par Ordonnance n°2012-015/P-RM du 19 mars 2012 et a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de développement dans le domaine de l'Industrie et de veiller à sa mise en œuvre.

Elle est représentée au niveau régional par des Directions régionales créées par le Décret n°2012-185/P-RM du 21 mars 2012.

Les projets de décrets adoptés prennent en compte les nouvelles régions et ouvrent les cadres organiques à d'autres corps de la Fonction Publique pour tenir compte de la transversalité du secteur.

#### AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Sur le rapport du ministre de la Santé et du Développement social, le Conseil des Ministres a adopté des projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Établissement public hospitalier dénommé « CLINIQUE PERINATALE MOHAMED VI DE BAMAKO ».

Dans le cadre de la coopération au dévelop-

pement, le Royaume du Maroc a construit, équipé et offert au Mali un hôpital spécialisé de troisième référence dénommé «Clinique Périnatale Mohamed VI de Bamako».

Les projets de textes adoptés consacrent la création, l'organisation et les modalités de fonctionnement de la clinique sous la forme d'un établissement public hospitalier dont l'opérationnalisation contribuera à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant.

## AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

### AU TITRE MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

- Inspecteurs des Services judiciaires : Monsieur Adama SAMAKE, Magistrat ; Monsieur Lancine KEBE, Magistrat ; Monsieur Mahamoudou HAIDARA, Magistrat ; Monsieur Kemaro KANAKOMO, Magistrat ; Monsieur Amadou TOURE, Magistrat ; Monsieur Dramane BARRE, Magistrat ; Monsieur Diakaridia Issa GOITA, Magistrat ; Monsieur Hamzata HAIDARA, Magistrat.
- Président de la Section Judiciaire à la Cour Suprême : Monsieur Fatoma THERA, Magistrat.
- Conseillers à la Section Judiciaire à la Cour Suprême : Monsieur Hamidou BANAHARI MAIGA, Magistrat ; Monsieur Aboubacar DIENTA, Magistrat ; Monsieur Issa TRAORE, Magistrat ; Monsieur Tiécoura MALLE, Magistrat ; Monsieur Amadou HAMADOUN, Magistrat ; Monsieur N'Gouan Tahirou DIAKITE, Magistrat ; Monsieur Youssouf FOFANA, Magistrat ; Monsieur Ibrahim Marga MAIGA, Magistrat.
- Président de la Section Administrative à la Cour Suprême : Monsieur Madassalia MAIGA, Magistrat ;
- Conseillers à la Section des Comptes à la Cour Suprême : Monsieur Mohamed Lamine COULIBALY, Inspecteur des Finances ; Monsieur Soumaïla TRAORE, Inspecteur du Trésor ; Monsieur Lamine KONATE, Inspecteur des Ser-

vices économiques ; Monsieur Bakary DIARRA dit Bô, Inspecteur des Services économiques.

- Procureur Général à la Cour Suprême : Monsieur Mamadou TIMBO, Magistrat.
- Premier Avocat Général à la Cour Suprême: Monsieur Cheick Mohamed Chérif KONE, Magistrat.
- Avocat Général à la Cour Suprême : Monsieur Alou NAMPE, Magistrat ; Monsieur Karamoko DIAKITE, Magistrat.

### AU TITRE MINISTRE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

- Conseillers techniques : Madame DIARRA Assitan KEITA, Ingénieur des Constructions Civiles ; Monsieur Mamadou HAIDARA, Membre du Corps préfectoral ; Monsieur Ousmane MAIGA, Ingénieur des Constructions civiles ; Monsieur Almadane TOURE, Inspecteur du Trésor ; Monsieur Cheick Oumar DIALLO, Ingénieur des Constructions civiles.

### AU TITRE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

- Secrétaire Général : Monsieur Adama Yoro SIDIBE, Magistrat.
- Conseillers techniques : Madame DIARRAH Assa SYLLA, Administrateur civil ; Madame Mariam MAIGA, Ingénieur d'Agriculture et du Génie rural ; Monsieur Boubacar BALLO, Inspecteur des Services Économiques ; Monsieur Issa Idrissa MAIGA, Inspecteur des Services économiques.
- Chargé de mission Monsieur AG OUMA ALHAZIM, Gestionnaire des Ressources humaines.

### AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

### AU TITRE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES:

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a pris acte des conclusions du Rapport d'Evaluation Mu-

tuelle du dispositif de lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme du Mali et son Plan d'Action.

Conformément aux exigences du Groupe d'Action Financière, le Mali s'est soumis en 2008, à l'évaluation de son dispositif de lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme. L'exercice a mis en exergue les forces et les faiblesses du dispositif juridique et institutionnel du Mali au regard des Normes du Groupe d'Action Financière.

En 2012, le Groupe d'Action Financière a adopté une nouvelle méthodologie d'évaluation qui, en plus de la conformité technique, intègre l'exigence d'efficacité dans la lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme.

L'évaluation de conformité technique traite du cadre juridique et institutionnel et l'évaluation de l'efficacité vise la qualité de la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'Action Financière.

Au regard l'évaluation dite « du second cycle », le Mali doit améliorer la quasi-totalité des onze résultats immédiats. Un plan d'action triennal 2021-2023 a été élaboré à cet effet. Sa mise en œuvre permettra entre autres, d'élaborer une politique nationale de lutte contre le blanchissement de capitaux et le financement du terrorisme.

### AU TITRE DU MINISTRE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Le ministre de la Santé et du Développement social a présenté au Conseil des Ministres la situation épidémiologique et l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée, notamment, par une diminution constante du nombre de cas testés positifs.

Le Président de la Transition a réitéré son appel au respect strict des mesures barrières dans les services publics et les espaces ouverts au public. Bamako, le 10 février 2021.

### Le Secrétaire général du Gouvernement, Salifou DIABATE Chevalier de l'Ordre national



# Grogne sociale : Le SYNTADE projette une grève de 72 heures

**Décidément, les autorités de la transition ont du pain sur la planche. Après la boulimie de l'union nationale des travailleurs du Mali, la section SYNTADE (syndicat national des travailleurs des administrateurs d'Etat) à travers la section de l'institut national de prévoyance sociale, a déposé, mardi 9 février 2021, un préavis de grève de 72 heures sur la table du gouvernement.**

Le front social est loin de connaître une accalmie. Le syndicat national des travailleurs des administrateurs d'Etat n'entend plus abdiquer ou faire des concessions au gouvernement. Comme les autres syndicats, le syndicat national des travailleurs d'Etat veut se faire respecter à tout prix. D'où l'organisation d'une assemblée tenue le 4 février 2021 au centre de formation de l'INPS pour remobiliser les troupes. Après des débats houleux parfois passionnés, « les membres de la section de l'institut national de prévoyance sociale, exigent l'application de l'augmentation des 20% de salaire obtenue par l'UNTM et le paiement des rappels ; le paiement la gratification (13ème mois). Si aucune satisfaction n'est donnée aux points de revendication dans 15 jours, la section se réserve le droit de faire observer une grève 72 heures à compter du mercredi 24 février 2021 », peut-on lire dans le préavis de grève adressé à la directrice générale de l'institut national de prévoyance sociale (INPS).

La grogne sociale ne faiblit donc pas dans notre pays. L'on assiste de plus en plus à des menaces de grève pendant cette période transitoire. Plusieurs Maliens s'interrogent sur la multiplication des revendications. En tout état de cause, les autorités de la transition sont fortement interpellées par différents syndicats pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de leurs militants. Toute chose qui justifie aisément l'ébullition du front social dans notre pays. Pour certains, la transition n'a pas vocation à résoudre tous les problèmes du pays. Elle a obligation de baliser le terrain pour une gouvernance pudique. Pour d'autres, les autorités de la transition doivent parler le langage de la vérité avec les différents syndicats. La confiance semble rompue entre le gouver-

nement et certains syndicats. Dans leur hypothèse, ils soutiennent que la duplicité du gouvernement serait à l'origine de cette rupture de confiance.

La signature de l'accord entre l'union nationale des travailleurs du Mali et le gouvernement semble mettre le feu au poudre. Plusieurs syndicats détenteurs particuliers ont attiré l'attention du gouvernement quant à l'applicabilité de cet accord qui passe inévitablement par l'abrogation des statuts particu-

liers. Pour sortir de ces grèves perlées au Mali, il serait urgent d'organiser la conférence sociale recommandée par le dialogue national inclusif tenu en décembre 2019, pour rediscuter des salaires des fonctionnaires en République du Mali. Les autorités de la transition doivent mettre en application cette recommandation qui pourrait calmer les ardeurs des uns et des autres en termes de revendication sociale. Dans le cas contraire, les syndicats vont continuer à mettre de la patate chaude dans la main du gouvernement.

De source bien introduite, il nous revient que le dépôt de préavis de la section de l'institut national de prévoyance sociale n'est qu'un avertissement. Toujours selon la même source, plusieurs syndicats sont en train d'affûter leurs armes avant d'entrer dans la danse. Quoi qu'il en soit, seul le dialogue franc permettra de contenir toutes les revendications sociales posées sur la table du gouvernement par certains syndicats

■ Ibrahim Sanogo





## Mise en œuvre de l'accord : Les décideurs se penchent sur les conclusions des experts

Les travaux de la Réunion de niveau décisionnel des parties maliennes à l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger sur certains aspects de Défense et de Sécurité de la Feuille de route actualisée du 18 décembre 2020 se sont déroulés, le mardi 9 février 2021, à l'hôtel Radisson Blue. Ils étaient présidés par le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le colonel Sadio Camara, représentant le Premier Ministre de la Transition.

Ces travaux, regroupant l'ensemble des principaux acteurs politiques et militaires impliqués dans le processus de paix, sont consacrés à la lecture et à l'adoption du projet de Relevé des conclusions de la réunion des experts.

De ce fait, toutes les questions de Défense et de Sécurité ont été abordées sans tabous. Ces acteurs conviendront des mesures immédiates et concrètes pour accélérer la mise en œuvre intégrale et sans délai des actions prioritaires relatives à la Défense et à la Sécurité de la

Feuille de route actualisée du 18 décembre 2020.

Selon le ministre de la Défense et des anciens combattants, représentant le premier ministre, le colonel Sadio Camara, cette participation massive des parties maliennes à l'Accord est un témoignage de leur détermination ferme à mettre en œuvre leurs engagements au titre dudit accord. Il a déclaré que la rencontre est l'occasion de prendre des mesures concrètes pour réaliser les actions prioritaires afin d'avancer davantage dans le processus de paix au Mali.

Le ministre Camara estime que la meilleure voie est grandement offerte, avec cette réunion visant à parachever les ambitions nobles définies par l'Accord et assurer ainsi la préservation de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Etat du Mali dans sa forme républicaine et son caractère laïc.

« Plus que jamais, nous devons nous donner les moyens de transformer les promesses de

l'Accord en des réalités, tout en privilégiant le dialogue, la confiance mutuelle et les intérêts de la nation malienne. Cela me paraît être l'essence de l'engagement solennel pris par les autorités de la transition au plan national, régional et international », a affirmé le colonel Sadio Camara, représentant le premier ministre.

Le ministre de la Réconciliation nationale, le colonel major Ismaël Wagué, a souligné que tous les acteurs maliens sont attendus sur le dossier des aspects de Défense et de Sécurité de l'Accord. Et qu'il est important de profiter de cette occasion pour avancer sérieusement sur les questions de sécurité dans la mise en œuvre de l'Accord. Le colonel major Wagué compte sur la bonne compréhension des participants pour continuer les efforts visant à faire avancer le processus de paix au bénéfice des populations maliennes.

Certains responsables des groupes armés signataires de l'Accord, tout en soulignant le besoin sécuritaire, ont exprimé la nécessité d'une seule armée nationale reconstituée avec la fin du processus de DDR. Une armée capable d'assurer la sécurité des populations et de leurs biens ainsi que celle de l'intégrité du territoire national.

Source : FAMA



## Enseignement supérieur : L'AEEM et ses droits de mandature !

**L'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM) avec ses revendications toujours en vue. Malgré que le gouvernement, au regard des dégâts qu'a connus l'école malienne depuis des années, a décidé de paralyser l'Association des Élèves et Étudiants du Mali. Qu'à cela se tienne, deux semaines après la rentrée des classes, l'association est à pied d'œuvre pour ses droits. Face à cela, 72h de grève est décrétée sur l'ensemble du territoire.**

**B**ien avant ; « dans les années 60 à 68, le Mouvement Scolaire et Etudiantin (MSE) était le premier mouvement squelettique du point de vue du nombre de militants. En dépit du contexte difficile, un autre mouvement étudiant voit le jour, l'Union des Etudiantins du Mali (UNEM) qu'a vécu de 70 à 80. L'histoire de ce mouvement est très complexe par le fait qu'elle se déroule en deux étapes. Ainsi, la première, l'Union des Étudiants du Mali (UNEM) était uniquement au niveau des étudiants à savoir les grandes écoles : ENA, ENSUP, ENI et remonte de 73 à 74. La seconde UNEEM est née par l'expérience du février 77 avec l'arrestation de Boniface Diarra, secrétaire général de l'ENSUP à l'époque. À partir de ce moment, les écoles secondaires décident de créer une autre association qui allait être l'Union des Élèves (UNEM). Face à

cette situation de division, Abdoul Karim Camara dit Cabral a essayé de trouver une solution afin de préserver l'union avec d'autres collègues en congrès d'UEEM à l'amphithéâtre de l'ENA, Bamako. Le bureau comprenait 13 membres avec à sa tête TIEBILE DRAME. Le mouvement se démarque du régime militaire et choisit le socialisme scientifique. En 80, les mouvements prirent d'autres ampleurs avec l'assassinat du secrétaire général Abdoul Karim Camara dit Cabral. Dix ans plus tard, le mouvement scolaire et étudiant renait de ses cendres avec la création de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM) avec comme Secrétaire Général OUMAR Mariko pour la revendication de ses droits, adopté depuis l'avènement de la démocratie ». Voici en quelque sorte, l'histoire consécutive de cette association. Ainsi, l'impact n'est rien d'autre

que la revendication des droits. Hélas, l'implication de la politique par des politiciens a définitivement détourné le but de cette association. Des promesses se tiennent à l'endroit des étudiants, qui semble à notre humble avis, une question d'intérêt. Qu'importe, après deux semaines de la rentrée des classes, l'AEEM, est à pied d'œuvre pour la revendication des droits, notamment la mandature de l'ancien secrétaire général Moussa Niangaly qui refuse de rendre son tablier. Autres motifs, Bina Diakitè, l'étudiant à la FDPRI: « L'AEEM nous a fait sortir en cours des examens de la session. Le motif est entre autres : le blocage de 69 attestations au niveau de l'administration, la création de la salle d'informatique, l'amélioration des conditions de vie d'étude, etc. Une semaine est décrétée et renouvelable ». La manifestation a fait des dégâts dans l'établissement Mamadou SARR, selon les informations publiées, 5 blessés graves et des blessures légères ont été enregistrés entre pros et anti-Niangaly. La question que nous posons est de savoir si l'attention du gouvernement serait bien prise en compte. En tout cas, l'AEEM est debout. Alors devrions-nous nous attendre à un combat ou un compromis entre le gouvernement et l'AEEM ?  
Affaire à suivre...

**Lassana Sow, Stagiaire**  
**Source : LE COMBAT**



## Florence Parly défend Barkhane devant le Sénat français : « Barkhane n'est pas éternelle, mais à court terme, nous allons rester... »



**C**e mardi 9 février 2021, au Sénat français, Barkhane, l'opération française au Sahel, était au centre d'un débat public. Le ministre des Armées françaises, Florence Parly, et celui des affaires étrangères françaises, Jean Yves Le Drian, ont défendu âprement l'opération française Barkhane lors des débats avec les sénateurs français. « Barkhane n'est pas éternelle, mais à court terme, nous allons rester, ce qui n'exclut pas que les modalités de notre intervention évoluent. Les pays sahéliens souhaitent que nous continuions à les aider et les résultats obtenus nous permettent d'accentuer la stratégie d'accompagnement des forces locales avec nos partenaires et nos alliés sur le terrain», a déclaré Florence Parly aux sénateurs français. A une semaine du sommet entre le G5 Sahel et la France à N'Djaména, les 15 et 16 février, le débat sur la présence au Sahel de l'opération française Barkhane continue. Hier, mardi 9 février, le sujet était au cœur d'un débat au Sénat français avec les ministres des Armées et des Affaires étrangères de la France. Pour

convaincre les sénateurs sur la pertinence de l'intervention française dans le Sahel, la ministre des armées françaises, Florence Parly, est revenue sur l'historique de l'intervention de l'armée française au Mali. « Pourquoi nous sommes au Sahel : il y a 8 ans, le Mali a fait appel à la France pour stopper des colonnes de djihadistes qui fonçaient sur Bamako. Nous avons répondu à cet appel, car c'est ainsi que nous nous comportons avec nos partenaires et c'est ainsi que nous souhaiterions que nos partenaires se comportent si nous étions un jour agressés. Nous avons répondu à cet appel pour protéger le Mali et sa population, mais aussi protéger les Etats sahéliens des groupes terroristes qui veulent les détruire et les soumettre pour imposer leurs lois : terroriser et tuer tous ceux qui s'opposent à eux. Nous avons aussi répondu à cet appel du Mali parce que nous ne voulons pas que le sahel devienne un sanctuaire terroriste », a indiqué la ministre Parly aux sénateurs. Pour elle, depuis 8 ans, les forces armées françaises se sont sans cesse adaptées à cette menace et l'opération

Barkhane a évolué, évolue et sera encore amené à évoluer. Quid de l'évolution de la stratégie française dans le Sahel depuis le sommet de Pau ? Florence Parly a déclaré qu'il y a un an, « les forces armées sahéliennes étaient débordées de toute part pour ainsi dire au bord de la rupture ». « En l'espace de deux mois seulement, le Niger avait enterré 160 de ces soldats après les attaques d'Inates et Chinagodrar et le Mali 53 militaires et civils après l'attaque de la garnison à Indélimane. Il y a un an, on observait la montée du discours anti français qui n'était pas clairement démenti par certaines autorités des pays du G5-Sahel ; il y a un an, on observait aussi que la mobilisation des pays du sahel n'était pas à la hauteur des enjeux, et au milieu, il y avait un véritable boulevard pour DAESH et Al-Qaeda au Sahel qui multipliaient leurs actions et se renforçaient chaque jour davantage.... De ce sommet, nous sommes sortis plus forts et plus nombreux. C'était un message de remobilisation régionale et internationale dans la lutte contre le terrorisme... », a expliqué la ministre



des armées françaises. Elle ajoutera que c'est à partir du Sommet de Pau que la coalition pour le sahel a été créée avec un cadre d'action reposant sur quatre piliers autour desquels la France articule sa stratégie. Le premier pilier, selon Florence Parly, c'est la lutte contre le terrorisme en particulier contre l'état islamique dans le grand Sahara affilié à DAESH dans la zone des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso). « C'est pour intensifier cette lutte que le président de la République a décidé, il y a un an, de renforcer les effectifs de Barkhane de 600 militaires supplémentaires. » Le second pilier, dira-t-elle, c'est la montée en puissance des forces armées sahéliennes. Depuis un an, assure la ministre, ce sont ces deux objectifs qui ont guidé notre action et des résultats significatifs ont été obtenus. « L'effort militaire dans la zone des trois frontières a porté ces fruits. DAESH au sahel est fortement entravé même s'il conserve encore une capacité de régénération importante. Concrètement en 2019, 300 membres des forces de sécurité (gardes nationales, polices, gendarmes...) avaient été tués en six mois. Si depuis un an, on déplore plus de 100 policiers et militaires tués par des groupes terroristes au gré d'actions d'opportunités dans le Liptako à cheval entre le Mali et le Niger, il convient

de noter que depuis janvier 2020, plus aucune attaque d'ampleur n'a été commise. Nous avons également réussi à affaiblir Al-Qaeda en neutralisant son numéro 1 dans la région ainsi qu'un certain nombre de ses cadres. »

« Montée en puissance des forces sahéliennes »

Selon Florence Parly, aujourd'hui, la montée en puissance des armées sahéliennes se confirme. « Nous observons chaque jour des progrès, des résultats encourageants. Au début de cette année 2021, à partir du 2 janvier jusqu'au 3 février, près de 2000 militaires des forces armées maliennes, burkinabè, nigériennes ainsi que de la force conjointe du G5 Sahel ont conduit, au côté de la force Barkhane, une opération de grande ampleur baptisée « Eclipse ». L'ennemi a été bousculé et surpris par la rapidité de l'intervention. Face à la puissance des unités engagées, les groupes terroristes se sont repliés et ont abandonné de nombreuses ressources », a déclaré la ministre. Contrairement à il y a un an, a-t-elle ajouté, les forces armées locales sont désormais capables de résister et de répliquer : « Elles ne sont plus démunies face à la violence des attaques terroristes même si elles ont encore besoin d'être accompagnées. Et cela, c'est possible grâce à Barkhane, mais

aussi et surtout grâce à un engagement international et européen qui s'est confirmé et renforcé... Je le redis : Barkhane n'est pas éternelle, mais à court terme, nous allons rester, ce qui n'exclut pas que les modalités de notre intervention évoluent. Les pays sahéliens souhaitent que nous continuions à les aider et les résultats obtenus nous permettent d'accentuer la stratégie d'accompagnement des forces locales avec nos partenaires et nos alliés sur le terrain. » Pour Florence Parly, le contreterrorisme est et reste une priorité contre DAESH et contre Al-Qaeda, car « le risque d'expansion du djihadisme vers le golfe de guinée et l'Afrique de l'ouest est réel et le projet politique qui est derrière est parfaitement clair : faire de la région la base arrière du djihadisme. » Selon la ministre des affaires françaises, aujourd'hui, l'enjeu est de transformer ou de réussir à transformer les gains et les victoires tactiques en progrès politique, économique et social tout en adaptant sans cesse leur engagement de façon collective et concertée. « Ce sera donc tout l'objet du sommet de N'Djamena qui se déroulera la semaine prochaine », a expliqué Florence Parly.

**M. K. Diakité**

**Source : Le Républicain- Mali**



## Tiébilé Dramé : « Au Mali, une réforme du système électoral est indispensable »

Présence française, élections, personnalités soupçonnées de « déstabilisation » ... En retrait depuis le coup d'État d'août dernier, Tiébilé Dramé, l'ancien opposant devenu ministre des Affaires étrangères d'IBK, sort de son silence.

Cinq mois après le renversement du président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), les nouvelles autorités de Bamako continuent de promettre des élections générales en 2022 pour transmettre le pouvoir aux civils. Le débat sur les modalités d'organisation de ces élections, déjà âpre au sein de la classe politique malienne, a été relancé par l'annonce de la suppression de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Ancien ministre des Affaires étrangères d'IBK, dont il avait auparavant été l'un des opposants les plus critiques, Tiébilé Dramé estime sur ce point qu'« une réforme du système électoral

est indispensable si nous voulons éviter de nouvelles crises politiques et institutionnelles ». En janvier, il a soumis à la délégation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) une contribution alertant sur les risques d'un « échec » au Mali si, « à l'issue de la période transitoire en cours, il n'y a ni réformes ni organe indépendant en charge des élections ». Depuis le coup d'État du 18 août dernier, le leader du Parti pour la renaissance nationale (Parena) s'était mis en retrait de la scène politique, mais semble désormais décidé à jouer à nouveau un rôle. Du débat sur l'organisation

des élections à l'avenir de l'Accord pour la paix et la réconciliation, en passant par la question du maintien de la présence militaire française, Tiébilé Dramé revient en exclusivité pour Jeune Afrique sur les grands sujets du moment.

### IL EST ENCORE TEMPS DE RECTIFIER LE TIR EN INSTAURANT UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

**Jeune Afrique : Quel regard portez-vous sur la transition mise en place cinq mois après le renversement d'Ibrahim Boubacar Keita ?**

**Tiébilé Dramé :** Il y a encore trop de crispations. Pour que la parenthèse qu'est la transition serve la cause de la stabilité future du pays, il faut plus de dialogue et de concertation entre les autorités d'un côté et les acteurs politiques et de la société civile de l'autre, sans exclusive.

Source : Jeune Afrique







## L'après transition se prépare activement : Des potentiels candidats affûtent les armes

**Au fur et à mesure que le processus de la transition avance, la classe politique connaît une intense activité. Les enjeux des élections de l'après transition expliquent cette agitation liée à la volonté des uns et des autres de se positionner.**

**D**ans le lot des potentiels candidats aux présidentielles de 2022, figurent les anciens alliés politiques du régime déchu et des personnalités qui n'avaient jamais été au premier plan dans l'arène. Il s'agit de gros calibres des milieux d'affaires qui avaient d'une manière ou d'une autre des atomes crochus avec le pouvoir en place. Parmi les anciens alliés du régime déchu qui affichent des ambitions de briguer le fauteuil de président de la République, on peut citer le leader du parti CODEM et ancien ministre Housséini Amion Guindo, le président d'honneur de YELEMA et ancien Premier ministre, Moussa MARA, l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga président du parti ASMA CFP pour ne citer que ces quelques leaders politiques connus sur l'échiquier malien

et le patron de CIRA, Mamadou Coulibaly qui focalise l'attention ces temps-ci. Le PDG de CIRA, jusqu'ici ignoré sur la scène politique, aurait d'après les informations, des ambitions de se hisser au palais de Koulouba à la faveur des prochaines élections présidentielles. L'annonce de sa candidature qui serait suscitée par des soutiens multiples aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, est simplement une question de temps selon les confidences. Mais à l'analyse la candidature de ce riche entrepreneur malien peut souffrir d'un handicap. Le premier problème d'une candidature de Mamadou Coulibaly, PDG du groupe CIRA, réside dans le fait qu'il n'a pas une base politique. C'est pourquoi la réflexion se situe sur la possibilité d'aller sous la bannière d'une formation

politique jouissant d'un ancrage solide : Deux hypothèses se présentent alors pour que cette candidature puisse avoir un soutien populaire dans la perspective de ces présidentielles attendues. Il se murmure que c'est également une aubaine pour l'ADEMA-PASJ en vue de retrouver sa force d'antan. Mais des difficultés peuvent se présenter à ce niveau également du fait que ce parti vit toujours sous le coup des divergences de vue des cadres. Ces divergences autour des intérêts politiques personnels que, depuis la fin du mandat du président Konaré, le parti ADEMA est tiraillé par des courants qui le fragilisent d'année en année après chaque élection générale.

Premier grand parti du Mali démocratique, le parti du professeur Dioncounda Traoré a depuis 2002, opté pour le suivisme qui consiste à donner son soutien à un autre candidat pour participer à la gestion du pouvoir. Ainsi le parti a accompagné ATT durant ses deux mandats et a continué dans cette posture sous le régime déchu de IBK. Aujourd'hui l'ADEMA est sevré puisqu'il ne fait pas partie du dispositif gouvernemental en place dans le cadre de la gestion de la période transitoire.

**LAYA DIARRA**

**Source : Le Soir De Bamako**

## Peinture naturelle : Aux portes du 8ème festival de Siby

Le village de Siby se prépare à accueillir son festival annuel les 12•13•14 février ont annoncé les organisateurs dans un communiqué de presse. Une autre occasion est donnée aux amateurs de l'art de faire un tour d'horizon du patrimoine, d'architecture durable. Pour l'édition 2021, 450 femmes vont concourir pour la plus belle décoration naturelle sur mur de terre. Elles vont montrer leur savoir-faire sur des maisons, greniers, enceintes de concessions du village.

Un véritable festival de couleurs naturelles avec des peintures faites à base de terre. L'innovation de cette édition c'est le Bogo Ja Tour pour un tourisme vert et local à Siby.

Un partenariat avec les coopératives de guides An Ka Yelen & Moniteurs d'Escalade de Siby.

Il sera question de faire les visites en VTT ainsi que des sites naturels après le week-end du festival. Au rang des nouveautés, l'arrivée de nouveaux producteurs locaux. Les en agro-écologie au sein de Bogo Ja Sugu avec une plus grande variété de produits servis sur notre buvette et notre restaurant. Dans le cadre de Bogo J'Art, cinq femmes parmi les plus expérimentées du concours des maisons décorées ont déposé leur casquette de participante pour celle de formatrice.

Elles encadrent depuis un mois une série de workshops avec 17 femmes concourant en 2021. 52 enfants âgés de 7 à 15 ans participent aux ateliers menés par les femmes de Bogo J'Art à la Maison du Karité : ils réalisent les enduits terre, tracent les motifs, pilent,

mélangent, appliquent les couleurs...

Les festivaliers pourront admirer les œuvres de ces jeunes Sibykaw lors du festival. Les 34 tout-petits (3-6 ans) du Jardin d'enfants Chez Nanssa mettent quant à eux les mains dans la terre pour la réalisation de fresques et de bogolan (teintures naturelles sur coton) qui viennent embellir ce centre au cœur du quartier de Djissoumana. La designer Korka Kasogué, membre du jury l'an passé, revient pour une résidence de recherche artistique.

Avec 4 femmes de Siby, elles collectent, trient et recyclent pour concevoir de nouveaux objets : bâches, pots, bijoux... Jeune diplômée du CAMM (Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia de Bamako) et collaboratrice de Cheick Diallo, Korka a récemment présenté sa soutenance avec ses lampes fabriquées à partir de bouteilles et de plastiques récupérés. Idelette BISSUU avec Bogo Ja

Source : Journal du Mali





## Sénégal : Barricadé chez lui, Ousmane Sonko bientôt fixé sur son sort ?

Des affrontements ont éclaté lundi à Dakar et Ziguinchor entre des partisans de l'opposant et les forces de l'ordre. Toujours barricadé à son domicile, le député, visé par une plainte pour viols, a reçu plusieurs soutiens.



Les sympathisants l'ont pris au mot. Invités dimanche soir par Ousmane Sonko lui-même à « rester mobilisés » et à se « tenir prêts », des dizaines de manifestants se sont massés dès le lendemain matin devant son domicile dakarois de Keur Gorgui. Tous étaient venus soutenir le président du parti Pastef, visé par une plainte pour viols et menaces de mort par une jeune femme d'une vingtaine d'années travaillant dans un salon de massages fréquenté par le député. Des accusations que ce dernier réfute, dénonçant une « cabale politique ».

Ses partisans ont ensuite été dispersés par la police en milieu de journée. Selon une personne présente sur les lieux, les forces de l'ordre ont argué des mesures anti-rassemblement liées au Covid-19 pour mettre fin à cet attroupement.

### Débordements et arrestations

Des affrontements ont alors été rapportés dans les quartiers avoisinants, où des barrages ont été dressés aux ronds-points et certains

magasins vandalisés. Des étudiants ont aussi manifesté à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, où des débordements ont été constatés. Au moins 43 personnes ont été arrêtées à Dakar, et trois autres à Ziguinchor, en Casamance, dans le sud du pays. La majorité d'entre elles étaient toujours détenues ce mardi matin. Plusieurs personnalités politiques se sont également rendues lundi au domicile du député. Parmi eux, l'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, venu « témoigner sa solidarité et condamner la violence contre [les] militants et sympathisants » d'Ousmane Sonko, selon son équipe.

Barthélémy Dias, maire socialiste de la commune dakaroise de Mermoz-Sacré-Cœur, était également présent, de même que l'ancien député Thierno Bocoum ou les activistes Guy Marius Sagna et Assane Diouf, « l'insulteur du web ». L'ex-Premier ministre Abdoul Mbaye, l'ancien ministre Thierno Alassane Sall ou le député d'opposition Mamadou Lamine Diallo ont eux aussi manifesté leur soutien à l'opposant.

### Enquête bouclée

Ousmane Sonko était toujours présent à son domicile mardi – domicile autour duquel les forces de l'ordre ont érigé des barrières pour en interdire l'accès. « Personne ne peut y accéder, ils sont complètement barricadés », a confirmé l'un de ses proches à Jeune Afrique. Selon le quotidien gouvernemental Le Soleil, la procédure de demande de levée de l'immunité parlementaire devait être déposée ce 9 février auprès de l'Assemblée nationale, « sauf retournement de situation ».

« Nous savons qu'ils ont bouclé l'enquête, confirme Koureissy Ba, l'un des avocats de Sonko. C'est sur cette base que la commission chargée d'étudier son dossier pourra commencer à travailler. Elle aura accès à l'ensemble des éléments du dossier alors que, en tant qu'avocats, nous ne sommes pas dans la procédure ». Son immunité levée, Ousmane Sonko pourrait être directement déféré devant le juge d'instruction, selon son avocat.

Source : JeuneAfrique

## Afrique du Sud : Un variant du virus déjà très installé

**A**vant que le Royaume-Uni ne donne l'alerte, les spécialistes sud-africains surveillaient les mutations du SARS-CoV-2.

« J'ai peur de ne pas avoir de bonnes nouvelles. » Le professeur Salim Abdool Karim n'est pas homme à sonner l'alarme inutilement. Depuis le début de la pandémie, l'épidémiologiste coordonne la réponse scientifique sud-africaine face au Covid-19, à la manière du docteur Anthony Fauci aux Etats-Unis. Il s'est imposé par son style clair et posé. Mais ce vendredi 18 décembre, il est inquiet.

Un nouveau variant du SARS-CoV-2 a été identifié en Afrique du Sud et semble se propager à une vitesse inédite. Les chercheurs sud-africains ont été les premiers à le découvrir. Ce sont eux qui ont alerté leurs homologues à travers le monde, menant à la découverte du variant britannique.

Comme une mise à jour de logiciel informatique, ce nouveau variant du SARS-CoV-2 pos-

ède un nom : « 501.V2 ». Identifié début octobre, « il a commencé à dominer très rapidement les échantillons que nous séquençons », analyse le virologue Tulio de Oliveira, à la tête du laboratoire sud-africain Kwazulu-Natal Research Innovation and Sequencing Platform (Krisp). Mi-novembre, le variant « 501.V2 » représentait 90 % des génomes séquencés par les scientifiques sud-africains. Une proportion inédite.

Très vite après l'apparition du SARS-CoV-2, différentes souches du virus sont apparues à la suite de diverses mutations. Ces mutations sont classiques dans l'évolution des virus. Mais la version « 501.V2 » est la seule, jusqu'ici, qui se soit imposée de la sorte parmi l'ensemble des génomes analysés. Une particularité qui laisse penser que ce variant se propage plus vite que les autres.

« Plus contagieux mais moins graves »

Alertés par leurs homologues sud-africains, les scientifiques britanniques, qui séquencent des génomes en grand nombre, estiment que

le variant se propage plus rapidement que les autres. Si le nombre d'échantillons séquencés, plus faible en Afrique du Sud, ne permet pas encore de confirmer ces chiffres, les équipes sud-africaines ont observé que les échantillons prélevés sur les patients atteints de la version « 501.V2 » présentent une charge virale plus élevée que les autres, ce qui tend à confirmer l'idée d'un variant plus contagieux. Le nouveau variant est-il plus dangereux que les autres ? « Pour l'instant, rien ne semble l'indiquer », estime le professeur Tulio de Oliveira. En Afrique du Sud, les premières observations issues de la deuxième vague semblent montrer qu'à nombre de cas égaux, la mortalité entre la première vague et la deuxième est comparable. « C'est une comparaison imparfaite et les données sont vraiment préliminaires, mais à ce stade, elles ne montrent pas de signaux alarmants », veut rassurer le professeur Salim Abdool Karim.

Comme tous les organismes, les virus évoluent afin d'assurer leur survie, rappelle le professeur Salim Abdool Karim. Or, « développer leur capacité à se transmettre est leur moyen de lutter contre l'extinction. Aussi, en général, les virus ont tendance à devenir plus contagieux mais moins graves, moins pathogènes et moins mortels au fil du temps », ajoute le médecin.







En Afrique du Sud néanmoins, « les cliniciens sur le terrain nous ont fait savoir qu'ils ont l'impression de voir plus de jeunes gens gravement malades. Nous essayons de comprendre si ce phénomène est lié au nouveau variant du virus ou simplement au fait que plus de jeunes gens sont infectés actuellement », poursuit le professeur Richard Lessells du laboratoire Krisp. La deuxième vague sud-africaine, qui se propage plus rapidement dans certaines provinces que la première, est en effet emmenée par les 15-19 ans qui ont fêté la fin de leurs examens début décembre.

Le 4 décembre, constatant l'importance prise par la variante « 501.V2 » dans les échantillons séquencés en Afrique du Sud, le professeur Tulio de Oliveira a alerté l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « Il les a avertis de cette découverte avant même que nous ayons pu en saisir la signification, ajoute le professeur Richard Lessells. Les spécialistes du Royaume-Uni ont alors analysé leurs données pour voir s'il y avait des séquences similaires. Et c'est là qu'ils ont découvert la présence, chez eux aussi, d'un variant. Les mutations repérées en Afrique du Sud et au Royaume-Uni ne sont pas les mêmes, mais ces deux évolu-

tions ont en commun une des mutations que nous estimons importantes. »

La question du vaccin

Ce qui a poussé les chercheurs sud-africains à sonner l'alarme n'est donc pas seulement la fréquence à laquelle ils rencontraient le nouveau variant dans leurs études, mais également la nature de la mutation observée. Dans le variant sud-africain, trois éléments d'une protéine clef du virus, le spicule (Spike protein en anglais), ont évolué – et l'une de ces mutations, la plus significative, se retrouve dans le variant britannique.

Si ces mutations inquiètent, c'est parce qu'elles touchent la protéine qui permet au virus de pénétrer dans le corps humain. C'est également sur cette protéine que se fixent les anticorps destinés à lutter contre le virus. Et c'est en observant le fonctionnement de celle-ci que la plupart des laboratoires ont mis au point des vaccins.

Dès lors, le nouveau variant peut-il diminuer l'efficacité des vaccins qui arrivent sur le marché ? De la même manière, les personnes infectées par d'autres variants peuvent-elles être de nouveau infectées par la nouvelle lignée ? « Cette mutation est inquiétante parce

qu'elle touche un élément utilisé par les anticorps pour neutraliser le virus, mais il faut souligner que les vaccins mis au point produisent une réponse immunitaire à large spectre. Nous pensons qu'une simple mutation a peu de chances de remettre en question la réponse au vaccin mais nous ne le saurons qu'une fois que des tests auront été menés en laboratoire », estime le professeur Richard Lessells.

En attendant, le professeur Abdool Karim se veut rassurant. « Il y a des raisons d'être inquiet face à un virus qui semble se propager rapidement, mais nous pouvons gérer ça. » Malgré les mutations, la nouvelle variante est détectée par les tests existants, la manière de s'en protéger reste la même que pour les variantes déjà connues et les traitements restent pour l'instant similaires. « C'est l'opportunité d'insister sur les mesures de prévention, sans pour l'heure avoir besoin d'adapter la stratégie », insiste l'épidémiologiste. « Ni de paniquer », poursuit le ministre de la santé sud-africain, Zweli Mkhize.

**Mathilde Boussion (Johannesburg, correspondance)**



## Coupe du président de la commission AD-HOC du football féminin : **AS Mandé-Super Lionnes**, un duel de titans

**O**n connaît désormais les noms des finalistes de la première édition de la coupe de Me Famakan Dembélé, le président de la Commission ad'hoc du football féminin de la Fédération malienne de football (Femafoot). La finale mettra aux prises les Super Lionnes et l'AS Mandé, les deux équipes phares de la Commune IV. Les Lionnes d'Hamdallaye ont enlevé leur ticket, en dominant les Amazones de la Commune V 4-3 aux tirs au but (0-0 à l'issue du temps réglementaire), alors que l'AS Mandé s'est débarrassée de l'Usfas, battue 2-0. Le choc entre les Super Lionnes et les Amazones de la Commune V s'est disputé en présence de plusieurs person-

nalités, dont le parrain, Me Famakan Dembélé et le président de la Ligue de football du District de Bamako, Issa Sidibé.

« Nous avons assisté à une belle confrontation, il y a des internationales au sein des équipes et le niveau était très relevé. La finale promet également quand on sait que les Super Lionnes et l'AS Mandé font partie des trois meilleures équipes du pays. J'invite le public de la capitale à venir donner de la voix aux filles, samedi au terrain LC. BA », a déclaré le parrain, Me Famakan Dembélé.

Quant au président de la Ligue de Bamako, il a salué l'initiative du président de la Commission ad'hoc du football féminin de la Femafoot

et témoigné que celui-ci se bat « nuit et jour » pour le développement du football malien. « En tant que président de la Ligue du District, je suis optimiste pour l'avenir de cette discipline », a ajouté Issa Sidibé.

Pour rappel, le coup d'envoi de la compétition a été donné le 24 janvier et 8 équipes de la Ligue de football du District étaient en lice pour le titre : l'AS Mandé, les Super Lionnes, Super club, l'AS Réal, l'Usfas, les Amazones de la Commune V, Santoro UFC et l'AS Police.

**Djènèba BAGAYOKO**  
Source : L'ESSOR





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Désireux de provoquer du changement, voire de l'inédit dans votre activité, vous n'en perdez pas moins votre rigueur et votre sens des responsabilités. Sachez résister aux chants des sirènes, car l'herbe ne sera pas forcément plus verte ailleurs.

Il serait bon de solliciter un entretien afin de définir avec précisions vos requêtes et de tirer un peu plus sur vos avantages. Vous n'obtiendrez pas forcément beaucoup d'argent, mais ce petit plus financier constituerait la cerise sur le gâteau.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Mars au trigone de Jupiter vous rend entreprenant et dynamique. Les idées que vous défendrez aujourd'hui convaincront l'entourage professionnel sans difficultés et vous aurez l'occasion d'occuper le devant de la scène. C'est le moment de vous démarquer.

L'envie de vous tranquilliser financièrement vous incite à chercher d'autres moyens d'arrondir vos fins de mois. C'est une bonne idée, mais n'acceptez pas n'importe quoi, notamment une proposition de confier vos économies pour les faire fructifier.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Jupiter en Sagittaire apporte à votre vie professionnelle un tournant. Vous désirez une activité où vous communiquez ou avez une clientèle. Une formation peut être proposée pour repartir sur une nouvelle orientation plus en rapport avec votre personnalité.

Ne faites pas trop de dépenses inconsidérées, elles finiraient dans le placard et vous avec des regrets. Il y a des erreurs d'appréciation et vous surestimez votre budget. Vous vivez au-dessus de vos moyens et pouvez contracter des dettes ou emprunter.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous orienterez vos pincés de telle façon que vous ne pourrez pas louper cet ascenseur professionnel qui se profilera. Vous commencerez, mine de rien, à placer vos pions en travaillant de façon plus précise et en mettant votre créativité en avant.

Vous serez pragmatique, et chez vous, un euro sera un euro. Puisque vous n'aurez pas le choix, vous serez sérieux dans la gestion de votre budget. Vous trouverez même de l'intérêt à jongler avec les chiffres, si cela peut vous aider à économiser un peu.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

On peut vous demander de travailler sur une activité utile à l'avenir du service. L'activité bat son plein et vous êtes investi. En étant un maillon essentiel d'une équipe, du plaisir arrive dans votre fonction. Un sentiment de fierté personnelle s'installe.

Vous faites preuve de prudence dans la gestion de l'argent. Toutefois, il y a un risque de sortie d'argent pour le véhicule ou la réparation d'appareils ménagers. Revoyez vos priorités sans stress en laissant du temps entre toutes les dépenses de loisirs.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Jupiter vous permettra de communiquer plus facilement, qu'il s'agisse des collègues, de collaborateurs, de votre chef ou d'un recruteur. Vous ne tournez pas autour du pot pour vous concentrer sur l'essentiel, ce qui sera remarqué et apprécié.

Il n'y aura rien à craindre aujourd'hui des planètes dans ce domaine. Certes il ne faudra pas vous attendre à remporter le jackpot, mais au moins, vous n'aurez pas de désagréables surprises côté finances. De quoi souffler et vous pencher sur d'autres sujets.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous pourriez recevoir l'appui d'un de vos chefs ou d'un collaborateur influent qui voit en vous, de bonnes capacités pour travailler en équipe. Vos compétences comme votre personnalité vous permettent d'évoluer favorablement dans une ambiance électrique.

La journée risque d'être calme, faite d'hésitations et d'envies sans actions. Vous pensez à un budget plus élevé pour faire davantage de loisirs et profiter des bons moments. Vous dépensez des petites sommes simplement pour limiter le découvert en fin de mois.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vous réussirez à régler des problèmes professionnels ressemblant à de vrais casse-têtes, grâce à votre approche innovante, à votre manière de raisonner différente des autres. Aussitôt, vous disposerez d'une meilleure considération dans votre activité.

Vous aurez des idées très déterminées sur le meilleur moyen de faire fructifier votre argent. Mais afin d'éviter tout faux pas entraînant de mauvaises surprises, demandez conseil à des spécialistes, même si vous pensez être performant dans ce domaine.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Les grands changements qui sont dans l'air depuis quelques semaines se font de plus en plus proches si ce n'est déjà fait pour certains d'entre vous. Ils vous obligeront à revoir vos priorités afin de vous adapter au mieux à ce qui vous perturbe par ailleurs...

Les rétrogradations planétaires troublent votre jugement. Il serait préférable de ne pas vous engager dans des dépenses ou dans des placements sans avoir vérifié que toutes les garanties soient notées noir sur blanc !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Déterminé, Pluton dans votre signe vous apportera l'endurance d'aller au bout de vos objectifs. Que vous soyez en activité ou en recherche, vous multipliez les démarches pour atteindre le but fixé, surtout si celui-ci est ambitieux. Et vous réussirez !

Ce n'est pas parce que tout va bien que vous pouvez vous permettre de faire n'importe quoi. Laissez votre carte bancaire chez vous aujourd'hui pour éviter de craquer devant les vitrines ou sur les sites de ventes privées. Ça vous évitera de regretter amèrement vos achats.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Une évolution importante arrive. Elle marque le début d'une réalisation attendue depuis longtemps. Votre personnalité conquérante revient et grâce à ce nouvel état d'esprit, vous abordez la suite de votre carrière professionnelle avec lucidité.

Vous pourriez fantasmer sur l'envie de gagner plus d'argent qu'auparavant. Ce désir entraîne un sentiment de frustration. Penser à l'argent vous rend un peu nerveux. Limiter vos sorties peut faire partie des concessions immédiates pour garder du budget.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous aurez l'impression que l'on tentera de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds ou que l'on se fiche de vous. Vous aurez besoin de tirer l'affaire au clair avant de décider de l'attitude à adopter une fois que vous connaîtrez la vérité.

La situation ne sera pas si négative malgré la difficulté à disposer des moyens financiers dont vous aurez besoin à l'instant T. Vous devrez avoir une montre à la main pour respecter le timing, une calculatrice dans l'autre pour organiser votre gestion.



**SAER GROUP C'EST:**

**+ de 400  
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de  
**26 sociétés**, qui oeuvrent tous au rayonnement  
de la marque SAER.

**SAER GROUP**